

# Annonces Légales

Arrêté 2021 - 103 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.  
En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## CONSTITUTIONS

FI101548

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 janvier 2022, il a été constitué une SAS.

**Dénomination :** SHIVA GAUTIER

**Siège Social :** 24, Allée des Acacias, Lot Arc en Cie, 97280 LE VAUCLIN

**Objet social :** Vente à distance sur catalogue spécialisé de produits cosmétiques. Fabrication et le conditionnement des produits cosmétiques ou leur importation, vente et négoce de toute marchandise, matières premières ou composants,  
**Durée :** 99 ans.

**Capital social :** 2 500 €. **Admission aux assemblées et droit de vote :** Les associés se réunissent en assemblée sur convocation du Président au siège social ou en tout autre lieu mentionné dans la convocation. Toutefois, un ou plusieurs associés représentant plus de 10 % du capital peuvent demander la convocation d'une assemblée.

**Clause d'agrément :** ARTICLE 13 AGREMENT.

**Président :** Me Patricia, Firmin POULOLO épouse GAUTIER 24 Allée des Acacias, Lot Arc en Cie 97280 LE VAUCLIN.

**Immatriculation :** RCS de Fort de France.

LA PRESIDENCE

FI29831

Par acte SSP du 07/02/2022 il a été constituée une SCI dénommée :

SCI FREDMAL

**Siège social :** 68 rue Jean Baptiste Rouam Sim 97200 FORT DE FRANCE

**Capital :** 200€ **Objet :** achat construction, gestion de biens fonciers et immobiliers.

**Gérant :** M CABOSTE Frédéric, 68 rue Jean Baptiste Rouam Sim, Baie des Tournelles 97200 FORT DE FRANCE.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI29842

Par ASSP en date du 31/01/2022, il a été constituée une SAS dénommée :

ALLO-DEPANN'BRICO

**Siège Social :** 165 Route de la fontaine Didier apt 5 Bauhinia résidence Zamanas 97200 FORT-DE-FRANCE **Capital :** 1000 €

**Objet social :** Travaux d'achèvement et de finition des bâtiments Prestations de services de dépannage, de réparation et de bricolage de biens personnels et domestiques par tous types de petits travaux de très courte durée **Président :** M LETTY Stéphane demeurant 165 Route de la fontaine Didier apt 5 Bauhinia résidence Zamanas 97200 FORT-DE-FRANCE élu pour une durée de 11 années. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE.

FI29843

Par ASSP en date du 13/01/2022 il a été constituée une EURL dénommée :

STEVE PETRIS LOCATION

**TRAVAUX PUBLICS**

**Siège :** SPLTP **Siège social :** Quartier Mathilde 97270 SAINT-ESPRIT **Capital :** 1000 € **Objet social :** Travaux du BTP, terrassement, location de pelle mécanique, prestations de service, VRD. **Gérance :** M Steve PETRIS demeurant Quartier Mathilde 97270 SAINT-ESPRIT **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE.

## MODIFICATION

FI29827

### FARBED 16

**FARBED 16**

SCI au capital de 1000€ **Siège social :** Fonds Lahaye chez Alain LOTAUT 97233

SCHOELCHER

**RCS FORT DEFRANCE 448921932**

Par décision de la gérance du 08/02/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 32 Chemin Clauzel Demarche 97233 SCHOELCHER à compter du 08/02/2022

Modification au RCS de FORT DE FRANCE.

## DISSOLUTION

FI29841

### SAVEUR D'ICI

**SARL au capital de 7.500€**

**Siège social :** 14 ZONE DU BAC

**97220 LA TRINITE**

**RCS 501 679 096 FORT DE FRANCE**

L'AGE du 30/09/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2021, nommé liquidateur M MARIE-SAINTE ALBERT, CROCHEMORT 97214 LE LORRAIN et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Mention au RCS de FORT DE FRANCE

## VENTES

FI29805B

### SELARL SHAKTI

**Société d'Avocats au Barreau de la Martinique**

**Centre Commercial le Patio de Cluny**

**97233 SCHOELCHER**

**Tél. 0596 39 28 64**

**secretariat@shakti-avocats.fr**

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le **MARDI 22 MARS 2022 A 10 HEURES**, à l'audience des criées du Tribunal judiciaire 35 Boulevard du Général De Gaulle à FORT-DE-FRANCE à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur à l'extinction des feux de l'immeuble suivant en un seul lot :

Dans un ensemble immobilier sis Résidence CARIACOU, domaine de Belfond, édifiée sur la parcelle cadastrée section M n°115 et 117, à Sainte Anne le lot n° 38.

Selon procès-verbal descriptif de Me MARIE, Huissier de justice à Fort-de-France en date du 26.06.2020, il s'agit d'un appartement de 66.07 m<sup>2</sup> comprenant 1 séjour - cuisine, 1 dressing, 1 WC, 2 chambres, 1 terrasse, 1 salle d'eau.

Pour les visites de l'immeuble, s'adresser à l'étude de Me MARIE et JOSEPHINE, huissiers de justice, Espace la Caye, Bât. B, Petit Paradis, 97233 SCHOELCHER, tél. 0596 72 86 00.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de Fort-de-France où toute personne peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet SHAKTI. Les enchères se font par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Fort-de-France

Et s'ouvriront sur la mise à prix de : **QUARANTE MILLE EUROS 40.000,00 €**  
Pour tous renseignements s'adresser au cabinet SHAKTI (Maître Eric DIENER)

FI101545

## SASU BOULOGNE YANG TING AVOCAT

**Maître Corinne BOULOGNE YANG-TING**

**Avocat au Barreau de Martinique**

**21 Lotissement la Carrière**

**97200 FORT DEFRANCE**

**Tél : 0596787480 - contact972@cbytv-avocats.fr**

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

ROLE N°21/00017

Il sera procédé le **MARDI 22 mars 2022 - SALLE D à 10 HEURES**, à l'audience de vente du tribunal judiciaire de Fort de France, Cité Judiciaire - 35 Bd du Général de Gaulle à Fort de France, Palais de Justice, Salle des saisies immobilières à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

**Les biens et droit immobiliers cadastrés section A numéro 455 pour une contenance totale de 00ha 21a 22ca, dans la commune du MORNE ROUGE, lieudit Rue Jean Jaurès, consistant en une petite maison individuelle en rez-dechaussée de construction traditionnelle en béton avec couverture en tôle, édifiée sur un terrain en partie clôturé. Superficie du bien : 61,17 m<sup>2</sup>. Intérieur : Terrasse couverte - Cuisine - Séjour - Trois Chambres - Dégagement - Salle d'eau / WC**

**Extérieur : Terrain plat recouvert d'herbes folles en partie clôturé.**

Selon procès-verbal de description de Maître Pierre JULLIAN, huissier de justice, de la SCP JC-MONIER, P. JULLIAN, S.LUCENA-SERRANO et G.BEAUREGARD, huissiers associés, à SCHOELCHER, dressé le 13 novembre 2020.

**Pour toute visite des lieux, s'adresser à la SCP JC-MONIER, P. JULLIAN, S.LUCENA-SERRANO et G.BEAUREGARD, Huissiers de justice au 0596 61 09 62.** Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :

**- DIX MILLE EUROS (10.000 euros)**

Le cahier des clauses et conditions a été déposé au greffe des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de Fort de France où toute personne peut en prendre connaissance mais aussi au Cabinet de la SASU BOULOGNE YANG TING AVOCAT représentée par Me Corinne BOULOGNE YANG-TING, avocat soussigné.

Les enchères sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Martinique

Pour tout renseignement s'adresser à la SASU BOULOGNE YANG TING AVOCAT

## DIVERS

FI29836

### SCI GECKO LODGE

**Société civile immobilière au capital de 1.000 euros**

**Siège social : 2 Boulevard de la Plage**

**33970 LEGE-CAP-FERRET**

**RCS BORDEAUX 882 016 553**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er Janvier 2022, la collectivité des associés a décidé le transfert du siège social de la société à compter du 1er Janvier 2022.

Ancien siège : LEGE-CAP-FERRET (33970), 2 Boulevard de la Plage.

Nouveau siège : SAINTE ANNE (97227), 15 Rue Ludovic VERSE.

Objet de la société : acquisition, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la société : jusqu'à 26/02/2119

Mention sera faite au RCS de FORT DE FRANCE.

FI29840

## SAVEUR D'ICI

**SARL au capital de 7.500€** **Siège social :**

**14 ZONE DU BAC**

**97220 LA TRINITE**

**RCS 501 679 096 FORT DE FRANCE**

L'AGO du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M MARIE-SAINTE ALBERT, CROCHEMORT 97214 LE LORRAIN, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 31/12/2021.

Radiation au RCS de FORT DE FRANCE

## ARRETE

FI29837



## REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DE SAINTE-LUCE

### ARRETE MUNICIPAL N° 2022 / 013 CONSTATANT LA SITUATION D'UN IMMEUBLE ABANDONNE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

Le Maire de la commune de Sainte Luce soussigné,

Le Maire de la commune de Sainte Luce soussigné,

Vu le Code civil et notamment son article 713,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L 1123-1 et L 1123-3,

Vu la demande de renseignements n° 9724P31 2020H12789 du 07 août 2020 établi par le service de la Publicité Foncière, mentionnant que la parcelle cadastrée section D n° 422 appartient à la commune de Sainte Luce,

Vu toutefois qu'il n'existe ni de titre de propriété au nom de la commune, ni de formalité de publicité indiquée au registre des dépôts concernant l'immeuble susvisé, Vu les demandes de renseignement adressées les 29 septembre 2020 et 05 juillet 2021, de la DGFIP de la Martinique, portant sur le non-paiement de la taxe foncière sur propriétés bâties pour cet immeuble, restée sans suite à ce jour,

Vu l'avis favorable de la commission communale des impôts en date du 1er février 2021, portant la régularisation du titre de propriété de la commune permettant l'intégration de cet immeuble dans le patrimoine communal. Considérant que, au vu de ces éléments, la commune se propose d'incorporer ledit immeuble dans son domaine,

### ARRETE

**Article 1 :** Il est constaté que le bien immobilier cadastré section D 422, sis au quartier Epinay d'une superficie de 4 640 m<sup>2</sup>, est inscrit au service de la publicité foncière au nom de la commune, mais qu'aucun titre de propriété n'a été établi en ce sens, ni au nom d'un autre propriétaire, depuis plus de dix ans.

Par conséquent, la procédure d'appréhension dudit bien par la commune, prévue par l'article L112 3 du code général de la propriété des personnes publiques est dès lors mise en œuvre par le présent arrêté.

**Article 2 :** Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie et sur le terrain concerné. Il fera également l'objet d'une publication dans un des journaux locaux d'annonces légales.

**Article 3 :** A compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues à l'article 2 susvisé, le ou les propriétaire(s) éventuel(s) dispose(nt) d'un délai de six mois pour se faire connaître. A défaut, le bien est réputé sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera communiqué à Monsieur le Sous-Préfet du MARIN, publié partout où besoin sera, transcrit sur le registre des arrêtés municipaux et inséré dans le recueil des actes ad-

Abonnez-vous en ligne [www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)

ministériels.

Fait à SAINTE-LUCE, le 15 février 2022

Le Maire Nicaise MONROSE

## ENQUETE PUBLIQUE

FII01511

### PREFET DE LA MARTINIQUE

Direction de l'environnement de  
l'aménagement et du logement

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2022-01-25-00006 du 25 janvier 2022, sur la demande d'autorisation environnementale unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), pour la collecte, le stockage, le transit et l'expédition de batteries usagées par la société Batt'Ary Plus, située sur la parcelle AR-183, dans le périmètre du parc d'activités – ZAC Bernard Petit-Jean-Roger (ex. SEMAIR) – Quartier Fond Nicolas – Commune du Robert.

Cette enquête publique d'une durée de trente et un (31) jours consécutifs se déroulera du 15 février 2021 au 17 mars 2021 inclus, à la mairie du Robert, siège de l'enquête publique.

Monsieur Guy LAFONTAINE est désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision du tribunal administratif, n° E21000013 / 97 du 26 novembre 2021, pour encadrer et conduire l'enquête publique, siégera à la mairie du Robert.

Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie du Robert, siège de l'enquête publique aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Mardi 15 février 2022	8h00 - 12h00
Ouverture et permanence	
Mardi 22 février 2022	8h00 - 12h00
Permanence	
Vendredi 04 mars 2022	8h00 - 12h00
Permanence	
Mardi 08 mars 2022	8h00 - 12h00
Permanence	
Mercredi 16 mars 2022	8h00 - 12h00
Permanence	
Judi 17 mars 2022	8h00 - 12h00

Clôture Le dossier comprenant une étude d'incidences environnementales, les pièces qui l'accompagnent et le registre de l'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie du Robert, pendant le délai prévu à l'article 1er de l'arrêté susmentionné. Le dossier est consultable à la mairie du Robert, et également sur le site internet de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : [www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie du Robert, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : [enquetespubliques.deal972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquetespubliques.deal972@developpement-durable.gouv.fr). Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :

Monsieur Harry DESIRLISTE  
Directeur de la société Batt'Ary Plus  
Parc d'activités Bernard PETIT-JEAN-ROGER 97231 LE ROBERT 06 96 93 33 13  
BATTARYPLUS@OUTLOOK.COM - M. Jérôme LEFEVRE – DEAL

Service Risques Énergie, Climat - PRI/urcv 05 96 59 58 37  
[jerome.lefevre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jerome.lefevre@developpement-durable.gouv.fr) Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie du Robert et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) : [www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

Pour le Directeur de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement,  
La Cheffe de la Mission  
Enquêtes Publiques  
et Affaires Juridiques

## Vous voulez lire le Légis

## le vendredi matin ?

## Abonnez-vous en ligne !

## 7 jours sur 7 - 24 H sur 24

## Paiement sécurisé

## [www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)